

Règlement de Coupe

Art. 23

- ❖ Dès le début des compétitions dans les différentes coupes, l'équipe perdante est automatiquement éliminée de la compétition.
- ❖ En cas de match nul, on procédera à 1 prolongation de 2 x 5 minutes après une pause de 5 minutes. Ceci est valable **pour toutes les catégories d'âge**
- ❖ En cas de nouvelle égalité, on a recours aux tirs de penalties. Une première série de 5 penalties est tirée alternativement par les deux équipes, aucun joueur ne pouvant tirer plus d'un pénalty. Seuls les joueurs qualifiés en fin de match peuvent tirer.
- ❖ Des joueurs autorisés à jouer sont des joueurs inscrits sur la feuille de match, qui ne sont ni disqualifiés, ni temporairement exclus au coup de sifflet final de la prolongation.
- ❖ Les infractions graves commises pendant la durée des jets de 7 mètres doivent être sanctionnées par la disqualification.
- ❖ En cas de disqualification ou de blessure d'un tireur désigné, un remplaçant autorisé à jouer doit être désigné.
- ❖ Si le nombre de joueurs autorisés à jouer tombe en dessous de cinq, des joueurs autorisés à jouer peuvent être désignés pour un second tir pendant la même série.
- ❖ Le tirage au sort détermine l'équipe qui commence.
- ❖ En cas d'égalité à l'issue de la première série de tirs, ceux-ci se poursuivent jusqu'à décision finale par 5 joueurs désignés et qualifiés pour jouer en fin de match (des joueurs déjà intervenus pouvant intervenir). C'est l'autre équipe qui commence.
- ❖ Il y a décision lorsque, après un tir de chacune des équipes, il y a différence de but. Après 5 tirs et en cas de nouvelle égalité on désignera à nouveau 5 joueurs qualifiés pour jouer (des joueurs déjà intervenus pouvant intervenir à nouveau) et on procédera de la même façon jusqu'à la décision finale.